

Thème : Mon premier dossier en droit des successions

Date : Mercredi 12 mars 2025 de 13h30 à 16h30

Lieu : Visioconférence

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / Niveau : 2

Objectifs :

Maîtriser les bons réflexes pour gérer son premier dossier en droit des successions notamment :

- La procédure aux fins d'ouverture des opérations de liquidation et de partage,
- La phase amiable,
- Les actualités jurisprudentielles.

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

- Les différentes étapes d'une succession,
- La procédure contentieuse,
- Un focus sur les dernières jurisprudences.

➤ Moyens pédagogiques : Powerpoint avec les références des jurisprudences citées

➤ Modalités d'évaluation finale : un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Aline TELLIER, Avocate au barreau du Val de Marne / Créteil

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 85€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 45€ pour les avocats « jeune Barreau »
Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2024 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECOA. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.